

Le Décodé



DOSSIER: CIRCUITS COURTS ET PRODUITS BIOS ; L'ÉCONOMIE DE DEMAIN ?

VIE DU CAMPUS

QUE SERT-ON AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE ?

JURIDIQUE

FAISONS UN PEU DE BIO-LAW-GIQUE

ECONOMIE

CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITE, OBJETS D'INNOVATION SOCIALE ?

SATIRIQUE

AFFAIRE FILLON, LE DEBAT PREND DE LA PROFONDEUR



Comité de rédaction :

Rédacteur en chef : Nicolas Seebold

Chargés de rubrique :

Vie du Campus : Julien Vilar

Juridique : Morgane Pellereau

International : Marie Saby

Culture : Eva Gabrielian

Économie : Magda Mojica

Jeunes Entreprises : Cassandro Cancellara

Langues Étrangères : Cassandre Flament

Satirique : Thomas Bugada

Conseil d'Administration :

Président & directeur de publication : Paul Galinier

Vice-Président : Marc Paez

Trésorière : Julia Even

Secrétaire générale : Mathilde Gautrand

Secrétaire adjointe : Laura Malardier

Chargé du pôle évènementiel : Anaële Razanakoto

Responsable communication : Sherazade Sebahia

Responsable juridique : Jordan Puissant

Maquettiste : Marion Polito

@ledecode



Le Décodé - AJC



@decode_ajc



<http://ledecode.com>



AJC - Association du Journal du Capitole

Siège social de l'association:
2 rue du doyen Gabriel - Marty
31042 Toulouse

Journal «Le Décodé»
Université Toulouse 1 Capitole
Numéro RNA:
W313020098

Imprimeur : reprographie UT1

EDITO

Amis Lecteurs,

Désigné rédacteur en chef du Décodé en décembre dernier, c'est la première fois que je m'adresse directement à vous par le biais de ce petit éditorial et je tiens, de prime abord, à vous exprimer toute ma gratitude pour le chaleureux accueil que vous avez réservé, il y a un mois, au premier numéro de l'année.

Toute l'équipe qui m'entoure, de même que les nombreux auteurs d'articles qui nous proposent régulièrement des écrits à la qualité renouvelée (oserais-je même dire sans cesse améliorée), se réjouit de constater que vous êtes chaque mois davantage à nous lire et à encourager la démarche intellectuelle et culturelle qui est la nôtre.

En constante évolution, le Décodé, qui a pour seule vocation de vous donner la parole mais aussi, plus globalement, de représenter chacun d'entre vous par ses modestes colonnes mensuelles, cherche intarissablement à s'améliorer afin de vous offrir un contenu riche, plaisant à parcourir et, cela va de soi, gratuitement.

C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à ce que 2017 soit une année charnière pour ce journal qui désormais ne s'adresse plus uniquement aux étudiants francophones de la faculté de droit mais ouvre ses pages à tous les étudiants de l'Université Toulouse 1 Capitole, quel que soit leur origine ou leur projet professionnel.

À cette fin vous pourrez dorénavant parcourir les lignes des rubriques « Économie » qui traiteront de l'actualité des affaires ou répondront plus largement aux problématiques économiques auxquelles notre Monde est sujet ; « Jeunes Entreprises » qui a pour dessein de vous permettre de présenter librement vos projets entrepreneuriaux, qu'il s'agisse de sociétés ou d'associations en devenir comme de start-up déjà sur le marché ; et « Langues Étrangères » laquelle entend faire découvrir à son lectorat la mélodie des mots d'ailleurs et la calligraphie des alphabets lointains.

À présent, et avant de poursuivre la découverte de ce numéro, souvenez vous : s'il est une chose qui n'est nullement à dédaigner, et que d'ailleurs je vous encourage vivement à cultiver, c'est la curiosité. Laissons grandes ouvertes les fenêtres de notre esprit, enrichissons nous continuellement, cultivons nous sans relâche pour demain ne pas être seulement de brillants techniciens, mais aussi, et surtout, de formidables humains.

Nicolas Seebold
Rédacteur en chef

SOMMAIRE

4
6
8

VIE DU
CAMPUS

JURIDIQUE

INTERNA-
TIONAL

CULTURE

10

ECONOMIE

12

JEUNES
ENTRE-
PRISES

14

16

LANGUES
ETRANGERES

18

SATIRIQUE

19

HORSOCOPE

OBJECTIF CIRCUITS COURTS: LES EFFORTS DU CROUS OCCITANIE POUR TRAVAILLER DES PRODUITS LOCAUX

La sécurité alimentaire est devenue un enjeu important dans notre société face aux défis de la mondialisation. En effet, ce concept récent (établi officiellement au sommet international de Rome en 1996) donne une nouvelle perspective sur notre mode de consommation : il repose sur l'accessibilité, en quantité et en prix, d'une nourriture saine respectant la culture gastronomique des individus.

Or pour accéder à une nourriture de qualité, en quantité, et accessible économiquement, le professeur Jean-Louis Rastoin (Sup Agro Montpellier) a développé un modèle d'alimentation innovant : les Systèmes Alimentaires Territorialisés (S.A.T.). Le S.A.T. est "un ensemble cohérent de filières agro-alimentaires localisées dans un espace géographique de proximité" donc un système dans lequel on privilégie les circuits courts (réduction optimale des intermédiaires entre le consommateur et le producteur).

Ces problématiques concernent également la vie étudiante à travers la restauration universitaire du CROUS. Dès lors, le restaurant universitaire de l' Arsenal privilégie-t-il les circuits courts ?



Au cours d'un entretien avec un conseiller technique en restauration du CROUS, il a été possible de dégager les grandes lignes sur les fournisseurs du restaurant :

Il y a peu de temps, les CROUS pouvaient se fournir eux-mêmes localement. Puis, à travers de grands ensembles régionaux, ils ont dû se fournir en commun en gardant une spécificité géographique. Enfin, avec le CROUS, les achats ont dû se tenir sur des marchés nationaux. Les normes européennes exigeant de respecter les règles de la concurrence pure et parfaite entre les produits européens disponibles. Cependant, même à travers les marchés nationaux, le CROUS Occitanie est capable de se fournir sur des ateliers locaux. En passant une commande avec un fournisseur national, le CROUS la passera également avec son antenne locale - ceci permet de garantir une production locale et la création d'un véritable circuit-court !

Ces problématiques concernent également la vie étudiante à travers la restauration universitaire du CROUS. Dès lors, le restaurant universitaire de l' Arsenal privilégie-t-il les circuits courts ?

Évidemment, il est difficile de ne pas se fournir en surgelés car le nombre de repas par jour peut s'élever à pratiquement 8000 et, en plus, ce dernier ne doit pas coûter plus de 1,60 euros.

Pourtant, le CROUS Occitanie se fait un devoir d'utiliser au maximum des produits frais ou « ultra-frais » et de laisser au chef de restauration une marge de manœuvre suffisante pour composer les menus. Le professionnel pourra ainsi s'épanouir en composant, à sa guise, des plats au moyen de produits de saison disponibles sur les filières courtes.

Comment est-ce possible ? Grâce aux ateliers de transformation, comme les légumeries, que le CROUS tend à développer constamment ! Ces ateliers sont un atout logistique indispensable pour pouvoir préparer des entrées, des sandwiches, ou d'autres plats le jour même. Lors d'une visite au restaurant de l'Arsenal, il m'a été donné l'occasion de rencontrer l'équipe de restauration qui, dès le matin, composent les repas pour le midi. Des partenaires associatifs aident le CROUS à pouvoir travailler avec des produits frais et « ultra-frais » comme l'association Bleu-Blanc-Coeur, qui est une sorte de coopérative de producteurs locaux. Ce sont ces démarches qu'utilise le CROUS pour assurer au mieux les circuit-courts et ainsi parvenir à se fournir environ 65% de viande fraîche.

Pour la communauté étudiante, ce mode d'alimentation est également important. En rencontrant des représentants étudiants du CROUS, les mêmes objectifs se sont dessinés.

Peu importe l'association d'attache, la majorité reconnaît l'absolue nécessité du restaurant universitaire pour la vie étudiante en proposant un repas à la fois équilibré et à un tarif relativement abordable.

De plus, à travers la commission de restauration, ils peuvent travailler ensemble sur l'amélioration du CROUS vers les circuit-courts. Même si les afflux au restaurant sont fréquents et peuvent décourager les étudiants de venir y manger aux heures de pointe, ledit restaurant reste tributaire des horaires de cours de l'Université. Il reste néanmoins les cafétérias qui proposent aussi des repas « snacking » à partir de produits frais et « ultra-frais » !

Le CROUS
Occitanie met un point
d'honneur à créer des ateliers
de
transformation favorisant
l'utilisation de produits frais et
ultra-frais de saison.

En conclusion, le 100% local n'est pas possible si l'on tient compte des exigences des marchés nationaux et des normes européennes. Pourtant, le CROUS Occitanie met un point d'honneur à créer des ateliers de transformation favorisant l'utilisation de produits frais et ultra-frais de saison.

Pour avoir contribué à la réalisation de cet article, je tiens à remercier les employés du CROUS pour leur disponibilité ainsi que les représentants étudiants pour leurs très nombreux témoignages. Je tiens en outre à rappeler que derrière l'institution du CROUS, il y a des hommes et des femmes qui cherchent à garantir un repas de qualité et à bas coût pour l'ensemble de la communauté étudiante. Cet effort est constant et nous permet, à petits pas, d'atteindre la sécurité alimentaire, pour l'ensemble des étudiants.

Julien Vilar

BIO- LAW- GIQUE

Fantastique, le thème de ce mois est l'occasion de faire un jeu de mot pourri dans la droite ligne de tous ceux liés au droit et que l'on retrouve souvent sur les affiches des soirées de M2.

Jubilation extrême lorsque j'ai découvert que ça allait être très facile de trouver un titre, un peu moins quand j'ai commencé à creuser pour pouvoir le remplir. Car comme le droit, le bio est partout, comme le droit, le bio est vivant, et comme le droit, le bio est une matière complexe qui rebute les profanes. Malgré tout, le droit du bio, pour lui donner un nom, n'est pas une branche si prolifique, un peu perdu dans le macrocosme juridique quelque part entre le droit de l'environnement et le Code de la santé publique. Au fond à droite, comme dirait l'autre.

Si le bio est beaucoup de choses, il faut éviter de le confondre avec d'autres modes qui s'en approchent et font partie d'un même monde que les bonnes gens appellent « ces foutus trucs de bobos » ; même si, au fond, tous luttent contre le même système profondément attractif et activement consumériste. Et même si le bio a fait son petit bout de chemin en France depuis un certain nombre

d'années, il n'en reste pas moins aujourd'hui un exemple de ce que les bonnes gens appellent « ces foutus trucs d'européanistes ».

Oui, vous savez, les bonnes gens. Ceux qui sont nés avec la société de consommation et qui s'y complaisent avec largesse depuis bien longtemps, trop pour changer leurs habitudes. Heureusement, le droit est là pour les remettre à leur place.

« Ces foutus trucs d'européanistes »

On ne va pas se mentir, la principale source du droit sur le bio nous vient directement de l'Union Européenne. C'est à la fin du XX^{ème} siècle que l'Union fait une place au bio dans sa législation, avec le (CEE) n° 2092/91. Ce dernier est remplacé en 2007 par le règlement du Conseil N° 834/2007 du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques. Complété par un certain nombre de règlements d'application, directement applicables, comme le règlement de la commission n° 889/2008, lequel nous donne une définition très « européenne » de la production biologique.

« La production biologique est un système global de gestion agricole et de production alimentaire qui allie les meilleures pratiques environnementales, un haut degré de biodiversité, la préservation des ressources naturelles, l'application de normes élevées en matière de bien-être animal et une méthode de production re-

spectant la préférence de certains consommateurs à l'égard des produits obtenus grâce à des substances et des procédés naturels. » On a donc aujourd'hui besoin d'un cadre réglementaire pour décrire un procédé « novateur » qui fut en réalité celui adopté et pratiqué pendant fort fort longtemps par les premiers représentants de ce fabuleux corps de métier qu'est celui des agriculteurs. Heureusement, le droit qui est partout aujo-

urd'hui est encore là pour nous le rappeler.

Attention, un produit bio n'implique pas forcément qu'il ait été réalisé par un trentenaire honnête payé un double smic un jour de semaine entre 9h et 17h. Vous pouvez donc parfaitement vous retrouver avec une paire de gaudasses en coton bio tissée par un môme de 9 ans dans les faubourgs d'Is-lamabad.

Il est donc important de distinguer le bio du commerce équitable, des produits à appellation d'origine contrôlée, du végétarisme et du végétalisme (si si, ça se dit), et de tout ce qui est né du côté de Woodstock et qui fut porté par les mouvements hippies. Malgré tout, tous ces joyeux petits univers se croisent assez régulièrement ; oui, le tofu est souvent bio et les produits du commerce équitable ont rarement un arrière-goût de Tchernobyl. On peut mettre en avant un exemple qui pour le coup a fait couler quelques litres d'encre réglementaire : les OGM.

Agriculture biologique versus Organismes Génétiquement Modifiés, on comprend vite que ça n'est pas compatible et qu'il fallait encadrer tout ça. Les OGM, expérimentaux pour la plupart, venaient polluer l'agriculture et modifier les produits d'origine animale ou végétale, là où l'agriculture biologique tentait de supprimer tous les parasites afin que les produits de consommation soient les plus naturels possibles et non-viciés (un peu comme dans Alien vs Predator, sauf que là les OGM n'ont pas été créés par le bio pour montrer qu'ils étaient les plus forts, et que l'humanité n'est pas en danger. Ah, quoique...).

La production et la consommation d'OGM est donc très encadrée en France, notamment pour garantir aux consommateurs le choix avec ou sans OGM. Ce qui impliquait de pouvoir assurer que certaines terres, certains élevages, ne soient pas contaminés. Là encore c'est l'Union Européenne qui nous donne le la, avec la directive 2001/18/CE transposée par la France en 2008. Mais, bons élèves que nous sommes, nous avons en France également un décret, sur les règles d'étiquetage « sans OGM », entré en vigueur en 2012, qui vient préciser la loi.

À travers la réglementation de ce qui peut faire obstacle à l'épanouissement de l'agriculture biologique, le droit français vient lui garantir une existence sereine et les outils pour lutter contre les dérives lointaines de la société de consommation.

Le pêcheur de Monteils



LA COUTUME

« Selon les us et coutumes », en voici une belle expression dont on aime user et abuser ; mais quand vient le moment d'expliquer de quoi on parle, ça devient tout de suite beaucoup plus compliqué...

Bête noire des étudiants de première année, la coutume est le dernier maillon de la sacro-sainte trinité des sources juridiques, avec la loi et la jurisprudence. Bon, en fait, il y a aussi la doctrine, mais tout le monde n'est pas vraiment d'accord là-dessus ; en plus, on ne pourrait plus utiliser la succulente expression de « sacro-sainte trinité » s'il fallait intégrer la doctrine comme quatrième source du droit. Il faudrait parler de quatre désaccordé, et, n'en déplaise à nos camarades musiciens, c'est nettement moins joli. C'est un peu comme les trois mousquetaires. Ils sont quatre, mais si vous dites « les quatre mousquetaires », vous voyez bien que ça sonne moche. Ah oui et puis il y a tous ceux qui distinguent au sein de la Loi les lois, la Constitution, les traités internationaux, tous les types de règlements, et les PGD et PFRLR au sein de la jurisprudence ; on commence avec les trois mousquetaires et on finit avec les douze salopards. Donc, soyons concis et logiques à défaut d'être consciencieux, et contentons-nous d'un triptyque des plus sobres. On voit déjà que la coutume, rien que de l'évoquer, ça prend la tête...

Bref, pour résumer, en plus des travaux de nos chers enseignants-chercheurs, pour lesquels nous avons bien sûr le plus profond respect et la plus grande admiration, le droit est fait par le Législateur, le Juge, et le type qui un jour a lâché à l'apéro « il paraît qu'il faut faire ça comme ça, c'est ce que tout le monde dit ». Malmenée en droit interne, prisée à l'internationale, ayant vécu ses heures de gloire à une période révolue, retour sur le parcours digne d'une diva d'une source du droit des plus controversées.

La coutume en droit interne

Opposée à l'origine au droit écrit, la coutume a constitué depuis l'époque justinienne la consécration orale des traditions juridiques du monde romain. Mais rapidement, elle a pris une place et une importance telle qu'elle a peu à peu été consignée à l'écrit ; on peut citer notamment la fameuse coutume de Paris (en matière civile), pour laquelle ce fût le cas en 1510. Elle était toutefois à différencier des lois qui constituaient l'expression souveraine de la volonté normative de l'Etat, et se retrouve à partir de la Révolution de 1789 mise en marge des sources du droit, et donc des orientations juridiques de l'Etat. Le doyen Carbonnier lui-même relevait que la coutume était un droit qui naissait des habitudes, contrairement aux lois qui viennent de la volonté de l'Etat. Notamment, elle est très contestée en droit pénal, qui à l'approche de la coutume brandit avec fermeté et conviction le glaive acéré du principe de légalité criminelle.

On a donc dû se résoudre à abandonner ces petites habitudes charmantes comme celle qui consistait à trancher le doigt ou la main des voleurs. Dommage, mais on ne plaisante pas avec le principe de légalité. La place que l'on accorde à la coutume en France est donc très fluctuante selon la branche du droit que l'on considère. On a bien compris que les pénalistes n'en voulaient pas ; pas plus que la plupart des constitutionnalistes. Les droits les plus ouverts à la coutume restent donc le droit civil et le droit commercial. Toutefois, la coutume survit dans certains territoires d'outre-mer, et l'article 75 de notre Constitution garantit un statut coutumier à certaines personnes à Mayotte, Wallis-et-Futuna et en Nouvelle-Calédonie.

La coutume en droit international

La coutume est très présente en droit international. En effet, la particularité de la coutume étant, par opposition aux lois écrites, de se constituer lentement et d'être l'émanation d'une société au sens large plus que d'un Etat souverain, elle trouve particulièrement à s'ap-

pliquer en droit international. On est bien en présence d'une société internationale, mais on est encore loin (si tant est que l'on y parvienne un jour) d'une structure étatique internationale (bonjour la souveraineté des États ! Ça faisait longtemps !).

Deux domaines à l'international donnent une grande place à la coutume : le droit de la guerre et, ici encore, le droit commercial.

Ce dernier peut être illustré par la *lex mercatoria*, ensemble d'us et coutumes que les marchands et commerçants de l'Europe médiévale utilisaient pour régir leurs échanges commerciaux. Aujourd'hui remise en cause par certains mouvements doctrinaux, elle reste une des premières expressions d'une coutume internationale.

Enfin, la coutume a eu un intérêt majeur dans le cadre de la justice pénale internationale, et a servi lors des tribunaux de Nuremberg et de Tokyo, ainsi que plus récemment aux Tribunaux pénaux internationaux de La Haye et d'Arusha. Contrairement à notre droit interne, le droit pénal international utilise la coutume pour encadrer une justice inédite et dont on va chercher des principes dans les traités de justice pénale internationale et de droit de la guerre de l'époque médiévale, auprès d'auteurs comme Grotius ou Machiavel. Encore, diraient certains, une belle illustration de la schizophrénie du pénaliste, qui va de droit privé en droit public sans arriver à poser son fessier autre part qu'entre deux chaises.

Retenons-donc cela : si la coutume a vécu ses belles années aux époques romaine et pré-révolutionnaire, force est de constater qu'elle est aujourd'hui mise au ban des nobles sources écrites du droit, qui voient en la coutume l'expression chaotique de la volonté d'un peuple qui sans les lois de l'Etat ne serait pas bien encadré... On a dû louper un truc avec la définition de la démocratie... #JeSuisCoutume

Constita First

RESOLUTION 2334:

LA FIN D'UN STATU QUO DANS LE CONFLIT ISRAELO-PALESTINIEN ?

(SUITE ET FIN)

Israël, un mauvais perdant ou bien un joueur habile. En déclamant sa désapprobation devant le Conseil de sécurité, Israël a annoncé la suite. Dans un premier temps, le portrait du mauvais perdant dépeint son attitude: continuant à jouer, à respecter les règles du jeu avec opportunisme mais quittant la partie lorsque la situation lui est défavorable.

Or, dans le jeu du droit international, tous les acteurs n'ont pas le même poids ni la même orientation. Des Etats peuvent continuer à jouer en éludant certaines règles ou sanctions tandis que d'autres sont contraints de les respecter. Pour illustrer cette perspective plus réaliste, des hégémons et des suiveurs, autant reprendre une citation de Stanley Kubrick : "Les grandes nations ont toujours agi en gangsters, les petites en prostitués". Non pas qu'Israël soit gangster ou prostitué, loin de là, mais il guette le soutien d'un puissant allié pour éviter les condamnations.

Dans son attitude, le mauvais perdant peut s'identifier par deux aspects, son esprit revanchard et sa capacité à s'indigner sur son traitement injuste.

Le premier élément est nettement avéré, d'autant que le gouvernement israélien est coutumier du fait. Déjà en 2011, américains et israéliens avaient revu leurs contributions financières à la baisse pour l'UNESCO, qui reconnût la Palestine comme un membre à part entière.

Par ailleurs, Israël a réduit ses dons onusiens à la suite de la résolution. Mais cette fois-ci, ce sont les auteurs de la résolution qui en ont subi les conséquences: la Malaisie, le Venezuela, le Sénégal et la Nouvelle-Zélande. La Malaisie et le Venezuela n'entretenaient pas forcément de relations diplomatiques avec Israël, à l'inverse du Sénégal et de la Nouvelle-Zélande. Pour l'un, le gouvernement israélien a annulé les visites officielles, les aides financières, et pour l'autre rupture diplomatique (pour l'anecdote, l'ultimatum israélien envers la Nouvelle-Zélande fut de considérer la poursuite du projet de résolution comme "une déclaration de guerre"). Entre temps, Gérard Larcher, président du sénat, a dû venir rassurer les parlementaires israéliens sur les intentions de la France.

"Les grandes nations ont toujours agi en gangsters, les petites en prostitués".

Comment justifier cette méfiance du gouvernement israélien? Tout simplement en relativisant les normes internationales, si celles-ci lui sont défavorables, le problème ne vient pas de son comportement mais des normes elles-

mêmes. Sans répondre au problème des colonies de peuplement comme un frein aux négociations, il lui suffit de souligner "l'obsession" de l'ONU sur le sujet et de détourner la discussion sur la mauvaise volonté des palestiniens "boudant" les négociations. Finalement une réponse complexe mais efficace fondée sur un discours constructiviste: "par cette résolution, vous ne reconnaissez pas mes efforts ni mon droit d'exister sur un territoire sacré pour mon peuple". Si l'on ne reconnaît pas l'identité d'un acteur, ce dernier se sentira blessé et ripostera en conséquence.

Cette relation intersubjective est rationnelle, quel intérêt de participer à un jeu qui vous déclare perdant? Cependant, Israël n'a pas quitté le jeu onusien.

En exprimant son courroux, le gouvernement israélien a réagi comme tout autre Etat défendant ses intérêts. Il continue à jouer mais adopte une attitude ultra-défensive pour deux raisons: Juridiquement, il n'a aucun intérêt à reconnaître cette résolution, et politiquement, il attend un soutien de poids. Sur le plan juridique, les arguments du gouvernement sont relativement faibles et l'évolution du statut de la Palestine le met dos au mur.

En matière de droits territoriaux, le gouvernement israélien pourrait très bien avancer l'argument "magique" de la souveraineté: l'Etat israélien a proclamé son indépendance en 1948, il est maître chez lui.

Mais en évoquant le droit éternel du peuple juif à vivre sur ses terres ancestrales, il oublie non seulement que les

autorité palestinienne est une "partie". Qu'est-ce qu'un Etat juridiquement ?

Les palestiniens forment une population, vivant sur un territoire donné, et représentés, jusqu'à l'ONU, par une autorité, pour ne pas dire un gouvernement! Il ne manque que la reconnaissance des autres Etats (qui peut être unilatérale) et surtout de son voisin israélien.



palestiniens pourraient revendiquer les mêmes droits (ancienne province ottomane avant de devenir une colonie anglaise) mais qu'en plus l'ONU, en somme le droit international, a permis la création d'Israël. De même pour l'extension des frontières due aux colonies de peuplement, quel argument la justifie? On ne peut considérer les terres voisines comme res nullus (n'appartenant à personne) puis dialoguer avec ses habitants, les palestiniens. Ce qui entraîne un paradoxe dangereux pour le gouvernement israélien: la reconnaissance factuelle d'un Etat palestinien.

Dans plusieurs documents onusiens, et même dans la résolution 2334, l'au-

Ce qui est problématique: Israël exige le retour des palestiniens à la table des négociations alors que les dirigeants israéliens veulent abandonner la solution des deux Etats.

Quel intérêt pour l'autorité palestinienne ? Aucun car, au fur et à mesure, la possibilité d'être reconnu comme un Etat s'approche, ainsi que la condamnation d'Israël devant le Cour Internationale de Justice. Voilà pourquoi le gouvernement israélien se refuse à accepter une telle

résolution et le premier ministre israélien subit une pression constante de son extrême droite pour maintenir le statu quo. Surtout qu'un nouveau joueur pourrait le défendre mais n'apparaîtra que le 20 janvier: Donald Trump. Mais la résolution n'a-t-elle pas été adoptée grâce à l'abstention américaine?

Obama, le deus ex machina

Chute spectaculaire, surnaturelle au cours d'une pièce de théâtre, le deus ex machina est un élément bouleversant une situation, comme le non veto américain sur la résolution 2334. Barack Obama va finir ses deux mandats consécutifs, il n'a pas plus besoin de lobbies pour des campagnes électorales, sa relation exécrationnelle avec Benjamin Netanyahu (qui lui en veut terriblement) est avérée, Trump soutient ce dernier et les républicains ne veulent plus d'une solution à deux Etats (Convention de Cleveland en 2016). Comme ses prédécesseurs, il aura au moins "une" résolution adoptée sur ce conflit, et peut-être réussie, dans un baroud d'honneur, à appuyer une solu-

tion viable pour un Etat palestinien. Finalement, Obama quitte la partie en donnant à son successeur un nouveau défi: revenir sur une solution souhaitée par la majorité des joueurs. Peut-être que Donald Trump préférera jouer comme Francis Underwood: "Si vous n'aimez pas comment la table est dressée, renversez-la!"

tion viable pour un Etat palestinien. Finalement, Obama quitte la partie en donnant à son successeur un nouveau défi: revenir sur une solution souhaitée par la majorité des joueurs.

Peut-être que Donald Trump préférera jouer comme Francis Underwood: "Si vous n'aimez pas comment la table est dressée, renversez-la!"

J.V

CRITIQUE FILMIQUE: LA LA LAND

VERS UN
RENOUVEAU DE LA-
COMÉDIE MUSICALE ?

« This is a film for dreamers »
résuma Emma Stone en re-
cevant son prix de meilleure
actrice aux Golden Globes,
et c'est parfaitement bien ré-
sumé.

Loin des blockbusters habituels qui font la réputation d'Hollywood, Damien Chazelle, connu notamment - et seulement - pour *Whiplash*, dessine ici une ode à la comédie musicale traditionnelle. Véritable épopée se confondant en hommages artistiques (*Sweet Charity*, *Singin' in the rain*) sans oublier une influence importante issue de l'œuvre cinématographique de Jacques Demy, le film est déjà culte avant l'heure.

Pourtant le synopsis n'indiquait en rien un tel succès. Mia (Emma Stone) est une actrice débutante aux journées parsemées entre service dans un café et enchaînement de castings infructueux. Sebastian (Ryan Gosling) est un pianiste incompris et amoureux du jazz dans sa version la plus puriste.

Les deux protagonistes vont être amenés à se croiser de nombreuses fois et seront tiraillés entre leur amour et leurs carrières respectives.

« Entre utopie et réalité »

La volonté de Sebastian de faire découvrir aux gens le vrai jazz, n'est pas sans rappeler la volonté de Damien Chazelle d'en faire autant avec le genre, à savoir la comédie musicale. Ce dernier est véritablement à la recherche de la perfection de l'imperfection. Le spectateur se retrouve plongé entre rêve et soudain retour à la réalité. De la même façon que les amants dans la comédie.



Et tout le génie de Chazelle va être de concilier l'utopie et le réel sous forme finalement de consolation à travers la scène finale, qui laisse un sourire béat sur les lèvres du spectateur.

Lorsque les protagonistes se retrouvent seuls avec leurs arts, le film adopte une tournure idéaliste. À l'inverse, lorsque l'histoire se centre sur l'amour entre les deux personnages, la réalité reprend ses droits de manière relativement brutale. Une fois seulement, l'art et l'amour ne vont faire qu'un dans le film, ce qui va être traduit de manière totalement utopiste, voire même complètement onirique (scène à l'observatoire Griffith). À la suite de cette scène, on retrouve une dualité entre l'art et l'amour, entre phantasme et matérialité comme pour nous souffler que finalement, la dynamique propre du rêve est de rester en dehors de la réalité.

« La couleur des sentiments »

Dès la scène d'ouverture, on comprend que le film est loin d'être banal. Un plan-séquence prenant place sur une bretelle d'autoroute à Los Angeles nous plonge directement dans un univers parallèle irréel et surtout coloré. La couleur, justement, c'est cet outil qu'utilise.

Dans un premier temps, les robes de Mia. Rouges, vertes, bleues, jaunes... Pas une couleur n'est épargnée. Et c'est loin d'être une fantaisie du réalisateur. Tout le monde connaît les significations relativement basiques des couleurs : rouge pour la passion, bleu pour l'apaisement, jaune pour le rayonnement, vert pour l'espoir... Et bien, c'est exactement ce qui est fait dans le film à travers les tissus. Le symbolisme devient plus profond au fur et à mesure que l'histoire avance et que les robes unies de Mia arborent des motifs apparents.

Cela vient entacher la pureté des sentiments de la protagoniste dès sa rencontre avec Sebastian et qui la tirailera entre passion et amour.

Il en est de même pour Sebastian dont la couleur des chemises, plus minimaliste, est tour à tour le blanc et le noir. Une seule fois sa chemise sera jaune, marquant le début de sa relation avec Mia (elle même sera d'ailleurs vêtue d'une robe jaune).

De fil en aiguille, les costumes se retrouvent parsemés de couleurs diverses ; en parallèle l'arrière-plan change directement de couleur afin notamment d'accentuer les moments partagés entre les deux héros.

« Mention honorable pour la bande-son »

La bande-son est travaillée par Justin Horowitz (*Whiplash*). Très agréable à l'écoute et rythmant parfaitement les aventures des deux rêveurs. On retrouve ainsi les codes de la comédie musicale tels qu'on les connaît depuis Broadway. Un plaisir pour les oreilles même si celle-ci reste cantonnée au rôle d'accompagnatrice suivant les faits et gestes des protagonistes.

Alors finalement est-il judicieux de penser que nous allons vers un renouveau de la comédie musicale ? Pas vraiment. La seule véritable innovation réside dans le fait qu'une volonté se fait sentir de la part du réalisateur de populariser le genre mais certainement pas de le renouveler.

A LA DECOUVERTE D'ARCHIK ; OU QUAND ART ET ARCHITECTURE SE RENCONTRENT

Il y a quelques mois nous avons été invités à découvrir Archik, suite à la récente ouverture de son antenne toulousaine.

Archik, c'est l'agence immobilière hybride innovante pour tous les aficionados d'architecture design. Se définissant comme « une collection de biens citadins », l'agence propose des biens d'exceptions réalisés par des architectes de valeur ainsi que des biens à rénover. Pour ces derniers, Archik met à votre disposition une équipe d'architectes d'intérieurs et de paysagistes afin de vous guider dans la conception du lieu.

Si le service n'est pas peut-être pas accessible à toutes les bourses, il permet surtout de tirer complètement parti d'un bien avec la définition d'un budget en amont et en évitant ainsi les mauvaises surprises financières.

Le concept est né à Marseille, de l'idée d'Amandine Coquerel et de sa volonté de replacer l'architecture au centre du paysage immobilier.

Les biens constituant la collection Archik sont donc sélectionnés selon leur personnalité et leur potentiel, présentant un véritable cachet.

Portée par Clémentine Cassagneau, la première antenne de l'agence située à Toulouse est à l'image de celle de Marseille : à mi-chemin entre une maison, un bureau, et une galerie d'art. Situé dans le quartier historique des antiquaires au 2 place Montoulieu, cette maison particulière donne un avant-goût du savoir-faire Archik entre banquette chinée puis rénovée et cuisine équipée Dekton.

Se définissant comme « une collection de biens citadins », l'agence propose des biens d'exceptions réalisés par des architectes de valeur ainsi que des biens à rénover.

Archik est une agence en pleine expansion souhaitant, à terme, éditer du mobilier en collaboration avec des créateurs afin d'avoir ses propres réalisations. L'agence toulousaine a également vocation à devenir un véritable lieu dynamique culturel à travers l'organisation d'événements et de tables rondes avec des architectes. Une actualité à suivre donc !

Lise Dehlinger
Article publié dans Touch of Grand

ANNONCE

Devinette : les asmathiques me redoutent, les amoureux me chantent, j'ai le pouvoir de faire raccourcir les jupes et avec moi approchent tes partiels blancs... Qui suis je ?

Le printemps bien sûr, pauvre citadin !

Ça tombe bien, un lopin de terre n'attend que toi sur le campus de l'UT1 ! L'association écologiste Gaïa, de l'IEP (mais si, tu sais, le bâtiment moche en face de la fac de droit), connue pour sa distribution de paniers de légumes tout droit venus d'une AMAP et pour les discosoupes bien sympathiques qu'elle organise de temps en temps, se lance aujourd'hui dans un nouveau projet : faire renaître le jardin partagé de l'UT1. Si tu es intéressé(e) par cette aventure, envoie un message à Gaïa Delajoix et/ou rejoint le groupe FB « Jardin Partagé – UT1 Capitole », une réunion sera organisée dans peu de temps. Seules compétences requises : curiosité, motivation et soif de verdure (non pas celle là) – même pas besoin d'avoir la main verte, c'est l'occasion d'apprendre tous ensemble !

CIRCUITS COURTS ET DEPROXIMITE, OBJETS D'INNOVATION SOCIALE ?

Aujourd'hui les circuits courts (short supply chains), objets de débats et en pleine croissance, prennent de plus en plus d'ampleur non seulement en France mais aussi en Europe. Pour la plupart ils semblent être l'objet d'une innovation sociale. Mais est-ce vraiment le cas ?

D'après un article écrit par Aubry et Chiffoleau en 2009 [1] il n'y a pas de définition officielle des circuits courts. Pour plusieurs auteurs, il s'agit de modes de commercialisation des produits qui limitent le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur et/ou la distance géographique entre les deux. En France il y a une définition donnée par le ministère de l'agriculture : « un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire ». Comme le remarque Gilles Maréchal [4], l'intermédiaire peut être, par exemple, une coopérative agricole où les salariés vendent en direct ou encore un supermarché s'approvisionnant directement.

Dubbeling [1] nous rappelle que ces circuits sont aussi anciens que l'agriculture et que les villes, mais qu'aujourd'hui ils connaissent un regain de vitalité et une forte diversification, singulièrement à proximité des villes. Pourquoi ce regain de vitalité ? Nous pouvons supposer que ces circuits courts sont une sorte de réponse aux dégâts engendrés par la mondialisation et l'ouverture des marchés, l'industrialisation de l'agriculture et le développement de la grande distribution. C'est aussi un moyen permettant de rapprocher le producteur et le consommateur afin de mieux répondre aux demandes de ce dernier, notamment en termes de qualité.

Il s'agit d'une alternative contre le modèle actuel de distribution opéré par les grands supermarchés lesquels séparent inéluctablement le producteur du consommateur, augmentent les distances du transport de nourriture et paient un prix très faible aux producteurs. Les circuits courts sont aussi considérés comme une forme de renforcement du lien social entre producteur et consommateur, et en zones périurbaines, entre agriculteurs et urbains.

Le développement de centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAMS) dans les années 90 est aussi une étape importante pour la valorisation de circuits courts.

C'est ainsi que pour Maréchal de nouvelles formes de circuits courts émergent, tandis que d'autres plus anciennes se renouvellent, par exemple : les marchés paysans, les points de vente collectif, les AMAP, l'approvisionnement local des cantines scolaires en particulier pour des produits biologiques. Les pouvoirs publics ont aussi participé en partie à la prise en compte de ces circuits émergents. En Europe nous trouvons cette initiative avec la création du FANN Facilitating alternative agrofood networks par la Commission européenne dans le cadre de la programmation 2007/2013. L'objectif de ce projet était la recherche sur les systèmes alimentaires locaux ou local food systems de cinq pays : l'Angleterre, l'Autriche, la Pologne, la Hongrie et la France. Il réunissait cinq équipes nationales avec chacune une institution académique et une association civile. Les AAFNs "alternative agro-food networks" analysés dans chaque pays ont permis l'instauration des lignes directrices pour leur développement et leur prise en compte dans le cadre de la stratégie Europe 2020.

En France ce mouvement prend ses racines dans les années 1980 en Bretagne avec la création d'une organisation à but non lucratif devenue le premier magasin coopératif biologique.

En 1990 le premier magasin coopératif de fermiers a été ouvert suivi par la création de la première AMAP. Le développement de centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAMS) dans les années 90 est aussi une étape importante pour la valorisation de circuits courts.

Ce mouvement s'est accéléré après les années 2004-2005 suivant la crise sur la sécurité alimentaire. Par exemple dans l'ancienne région Midi-Pyrénées on comptait environ 7 réseaux CIVAMS. En France on en compte aujourd'hui 140.

Ces centres en collaboration avec l'Union Européenne visent la mise en place de SAAT systèmes alimentaires agricoles territorialisés. Il s'agit d'une manière dont la société s'organise à l'échelle des territoires pour se réapproprier l'alimentation, de la production à la consommation en passant par la distribution. Le réseau CIVAM s'engage au cœur de politiques alimentaires territoriales qui permettent un meilleur accès à une alimentation de qualité pour tous, le maintien ou même le développement d'une agriculture proche des citoyens, la consolidation d'activités rurales non délocalisables, une adéquation entre la production et les besoins alimentaires qui limite la concurrence et favorise la coopération entre paysans.

Au niveau national les PAT projets alimentaires territoriaux sont prévus par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39). Ils permettent l'élaboration d'un projet alimentaire au niveau local avec la participation de différents acteurs comme les coopératives de distribution, les CIVAMS, chambres d'agriculture,

collectivités territoriales et services de l'Etat, les groupements d'intérêt économique et environnementaux et des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ces projets peuvent être financés par les fonds FEADER et FEDER de l'union européenne ainsi que par des fonds d'état.

Même si les circuits courts semblent très avantageux non seulement pour le petit paysan mais aussi pour la redynamisation d'un territoire, ils présentent malheureusement plusieurs difficultés. Tout d'abord l'impact sur le développement d'un territoire reste très difficile à être évalué puisqu'il y a un manque de données statistiques. D'après Aubry [1] on ne peut pas certifier qu'ils permettent systématiquement une meilleure marge pour les agriculteurs, ni s'ils sont toujours en croissance dans le périurbain. Ensuite il est tentant de penser que par la proximité qu'un circuit court génère, il y a moindre consommation d'énergie par la réduction du transport des produits, et plus globalement une forme de production-commercialisation à impacts environnementaux réduits. Or une étude menée par Schlich en 2005 sur la viande d'agneau montre que ce n'est pas toujours le cas. Il faut aussi considérer le mode de production et non seulement le transport.

Malgré les désavantages qu'ils peuvent présenter, les circuits courts permettent comme nous l'avons vu précédemment d'échapper au modèle classique d'approvisionnement. Ils permettent de plus de créer une sorte de sécurité alimentaire, de donner accès aux personnes à faible revenu à une alimentation plus saine et enfin ils peuvent renforcer l'économie

Ils permettent de plus de créer une sorte de sécurité alimentaire, de donner accès aux personnes à faible revenu à une alimentation plus saine et enfin ils peuvent renforcer l'économie locale en soutenant les petites entreprises et les petites fermes.

locale en soutenant les petites entreprises et les petites fermes. Ils sont considérés comme l'équilibre entre ce qui est local et ce qui est global.

Néanmoins il faut non seulement

plus de reconnaissance de la part du gouvernement mais aussi des chercheurs. Tout d'abord avec la collecte d'avantage de données statistiques lesquelles permettent l'évaluation des impacts des circuits courts. Ensuite avec la création de politiques publiques pertinentes prévoyant soit leur renforcement, soit leur développement dans un territoire donné. Tout ceci de façon à rendre compte de leur particularité, de leur potentiel et des possibles retombés sur le développement territorial. Enfin il faudrait aussi plus de conscientisation de la part du consommateur et aller au delà du simple « locavorisme ».

Magda Mojica

Références

1. Aubry, Chiffolleau. *« Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine: histoire, évolution en cours et questions actuelles »*, Innovations agronomiques 2009 5 (53-67)
2. FANN *« Local food systems in Europe : case study from five countrys and what they imply for policy and practice »* 2010. Disponible en ligne : http://www.faanweb.eu/sites/faanweb.eu/files/FAAN_Booklet_PRINT.pdf
3. Fédération nationale des CIVAMS. Campagnes vivantes *« Systèmes alimentaires agricoles territorialisés »* décembre 2016 Disponible sur <http://www.civam.org>
4. Maréchal Gilles *« Les circuits courts alimentaires: bien manger dans les territoires »* Educagri, 2008.
5. Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. La lettre du CGAAER *« Nouvelles tendances des comportements alimentaires des français »* septembre 2016. Disponible sur <http://agriculture.gouv.fr>
6. Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt *« Construire votre projet alimentaire territorial pour rapprocher production locale et consommation locale »*. Disponible sur <http://agriculture.gouv.fr>

¡LLEGÓ LA PAZ!, DICEN.

Con cuatro tiros en la espalda me encontraron en el borde de la cañada. Dicen que en algo andaría metido, que el que nada debe nada teme. Volví tarde de la vereda después de varias partidas de billar. Del suelo grisáceo iluminado por la luna se levantaba una estela de polvo tras mis pasos. Tras recorrer cien metros, la vista ya se adapta a esa tenue luz que crea figuras danzantes entre los matorrales. Pasé al lado del peñasco donde dicen que se esconden los espíritus. Tras años recorriendo el mismo camino ninguna ha salido a mi encuentro, pero ya es lo último que me atemoriza.

A lo lejos veo tres figuras. No distingo rostros pero adivino gestos familiares. Son los tres que todos conocen. Les llaman "los pájaros" y alzan sus vuelos al caer la noche. Sé que ellos me han visto, sé que dar media vuelta o desviarme sería peor. Ahora es cuestión de azar, que no me reconozcan. Mis palpitations son tan fuertes que temo que las escuchen. Nos cruzamos, levanto la barbilla y saludo afablemente, que no se note el miedo. Apenas me responden, pasan de largo. Suspiro de alivio y relajo los músculos. Craso error. Como si hubiera percibido mi angustia el del medio se gira y me interpela "Oiga espere, yo a usted de qué lo conozco". "No sé- le respondo de un aliento, y para disimular añado - usted sabe que por aquí nos conocemos todos". Ladea la cabeza, siento cómo frunce el ceño "¿Usted no es el que el otro día dijo aquello en tal sitio?". Le digo

que sí, y veo que la mano se dirige hacia al cinto. "De pronto fui yo, pero ya sabe que uno a veces habla por hablar"... "Y usted para quién trabaja". "¿Yo? Trabajo en lo que resulte". "Vé, yo si trabajo para alguien. Usted sabe quién, ¿no?". "Si, yo sé" mi voz tiembla y el miedo, ya evidente, dirige mi mirada al suelo. "Bueno, pues ya sabe... Cuídese". "Bueno, bueno - digo con voz aguda, como agradeciendo un favor - hasta luego". Me giro, doy dos pasos. Parece que alguien está de fiesta porque escucho el estruendo de un petardo, al mismo tiempo una avispa me pica la espalda y arde, luego otra. El impacto de mi cuerpo sobre la tierra levanta el polvo y ese olor tan familiar es el último que recuerdo, aquél que se produce cuando llueve.

El año pasado la cifra rondó los setenta. Escribo estas líneas el 22 de enero y hasta el momento ya van seis. Así caen, como hojas de un calendario, los activistas en Colombia. La última, Emilsen Manyoma junto con su compañero Joe Javier Rodallega. Lector, mientras su mirada recorre estas líneas el número aumenta.

¡Llegó la Paz! Sí, la blanca paloma ya vuela en Colombia. También lo hace en Chile, México, Brasil, Honduras y Guatemala. Ya podemos presumir de formar parte de esos países en los que sobre el papel el Estado puede dedicarse tranquilo a sus asuntos, sin tener que estar gastando municiones en las montañas. A pesar de ello, a Macarena Valdés la mataron con 32 años en el Liquiño (Chile); en Iguala vivos se llevaron a 46 estudiantes y de ellos nada se ha vuelto a saber (México); a Dorothy Stang, una monja de 76 años, la asesinaron mientras se paseaba por la selva con su biblia (Brasil); en la mañana del 3 de marzo del año pasado un sicario mató a Berta Cáceres en su casa (Honduras); a Carlos Hernández lo acribillaron en su vehículo a las 8:30 de la mañana (Guatemala).

Ahí está nuestra paz, sinónimo de tragedia si justos reclamos de muchos no son del agrado de algunos. Que el proceso de paz no se limite a proceso de desarme de un grupo armado. Que realmente se consolide la paz social en Colombia que permita crear un verdadero Estado Democrático garante de los derechos de sus ciudadanos. El desafío de los colombianos no es acabar con este o aquél grupo armado. La verdadera pugna yace en erradicar las causas del conflicto, porque no son los rebeldes los que provocan los problemas, sino los problemas los que provocan los rebeldes. Y para muestra un botón: la primera tentativa de un acuerdo con las FARC-EP tuvo lugar en los años '70 y fruto del diálogo nació un nuevo partido político: "la Unión Patriótica". Poco después comenzó la purga de todos sus miembros (unos 5000) que concluyó con la desaparición del partido y el retorno a la guerra.

En Colombia se predica un mesianismo inverso que hace pensar que el país es la excepción negativa de todo lo que pasa en el mundo. Por "fortuna" en esta ocasión podemos probarnos lo contrario. En América Latina ya han habido otras Colombias, las FARC-EP son longevas, pero no precursoras de nada. Otros países ya han hecho procesos de paz, basta con dejar de mirarnos el ombligo para ver los resultados y saber si es eso lo que queremos.

Dani Arboleda

Da ich in Deutschland nur als kleines Kind gewohnt habe, ist meine schönste Erinnerung an damals der Karneval. Klar, hat dies nicht so direkt was mit Essen zu tun, aber wenn man sechs Jahre alt ist und nach dem Karnevalsumzug ganze zwei Einkaufstüten voller Süßigkeiten sämtlicher Art mit nach Hause bringt, dann irgendwie doch schon.

Wenn man als Kind im Kölner Raum aufwächst ist der Karneval eines der

besten Ereignisse überhaupt; man darf sich verkleiden, überall fliegen tonnenweise Süßigkeiten durch die Luft, von den Karnevalswagen schallt laut Musik, alle sind fröhlich und es wird getanzt, gesungen und gelacht. Auch wenn man in dem Alter natürlich hauptsächlich damit beschäftigt ist mit seinen Freunden und Geschwistern die Beste Fangtechnik zu erwerben um möglichst viele Süßigkeiten auf einmal einzufangen.

Ob Schokolade, Haribo oder Lakritz, für jeden ist reichlich was dabei und man kann so viel essen bis man solche Bauchschmerzen hat, dass ich mich bis heute noch daran erinnern kann. Wobei natürlich das Beste an allem ist, dass man wochenlang so viel Süßes Zuhause hat, wie man es von den Eltern nie im Leben auf einmal bekommen würde.

Nadine Kumpfert

去年は日本にいた時に様々な友達ことができました。今日の話は料理経験の話です。台湾人の隣は私の誕生日を祝う為に回転寿司に行くことが提案しました。ですから、私達の隣を夕食に招きました。私以外は4人でした：中国人、台湾人、インド人とインドネシア人。しかし困難なことはインドネシア人はイスラム教徒ですから豚肉を食べるのができませんでしたし、インド人はヒンズー教ですから牛肉を食べるのもできませんでした。回転寿司はだいたい米や野菜や魚ですから大丈夫でした（日本には肉寿司あるから彼らの前にこのような寿司を食べるのはいいかどうか知らなかったです。

旅の近く回転寿司に行って、様々な寿司を注文しました。そのようなレストランはとてもいいと思います。タブレットで注文したら直ぐに寿司が来ます。その上本当に安いし多彩です。たいてい、寿司の二個は百円税別ですし様々な魚寿司あり、肉寿司あり、普通の野菜巻き寿司もあります。要するに、日本に行ったら絶対にそのような美味しい回転寿司に行かないといけません。

Cassandro Cancellara

ENTREVUE AVEC YANN RIVIERE

ÉTUDIANT À L'UT1 ET YOUTUBEUR

Le Décodé : Peux-tu nous en dire plus sur ta chaîne Youtube et sur toi même ?

Yann : Je suis actuellement étudiant en Master 2 Juriste International, depuis maintenant 6 ans à l'UT1 Capitole. Je suis aussi vice-président de mon Master 2 et j'ai décidé de me lancer dans un projet qui me tenait à cœur depuis longtemps mais que les études ne me permettaient pas de réaliser en même temps : une chaîne Youtube que j'ai appelée Docteur tournesol. C'est une chaîne d'essai français. Sur youtube, l'essai permet l'ajout de médias audio et vidéos alors que c'est un format qui est d'habitude plus "papier". Ça permet de soutenir son propos et d'aller plus loin. Ça faisait longtemps que je voulais lancer ça et cette année je me suis dit : on tente.

D : Quelles sont les raisons qui t'ont poussé à créer une chaîne Youtube ?

Yann : Une envie de partage des connaissances. J'ai toujours cherché à savoir plus mais je voulais aussi partager et c'était une occasion de faire plus qu'apprendre.

D : Partager plus pour savoir plus ?

Yann : Au-delà de ça c'était une bonne expérience donc en terme d'aisance en premier lieu. Partager un contenu sur Internet et qu'en plus on me voit et on m'entend c'est pas forcément évident au premier abord.

D : En parlant d'expériences et d'échanges, il y a quelques vidéos qui ont fait plus de buzz que d'autres ?

Yann : Oui deux vidéos en particulier, la toute première de ma chaîne sur Donald Trump où je dénonçais la façon dont Donald Trump use du langage dans ses discours pour con-

vaincre et détourner les questions, et une seconde sur Kanye West. C'est cocasse parce que les deux ont tendance à se rapprocher depuis peu.

D : Ah oui un beau rapprochement (rires)

Yann : La vidéo sur Kanye West a pour titre: Kanye West cherche-t-il à devenir Dieu ? Sur cette vidéo, j'étudie son comportement mais aussi, dans ses chansons, ce qui m'amenait à penser que Kanye avait un ego très particulier et au-delà de ça une logique qui l'amène à essayer de survivre.

D : On est dans des thèmes effectivement qui sont plus axés sur les sciences sociales, la psychologie d'un personnage, la communication politique mais y-a-t-il des sujets un peu plus juridiques ?

Yann : Sur le juridique, je pensais faire une vidéo sur l'affaire Bernard Tapie notamment en rapport avec l'arbitrage de 2007.

D : Une affaire sulfureuse !

Effectivement oui, avec madame Lagarde en ce moment. Je pensais faire ça mais le juridique ne sera pas une priorité de la chaîne. Les sciences sociales m'attirent plus pour faire des vidéos. Par exemple j'ai fait une vidéo sur le film Shutter Island de Martin Scorsese où j'aborde plus particulièrement le côté philosophique. Pour l'instant je ne me restreins pas, on verra comme la chaîne évolue.

D : C'est vu comme un exutoire finalement ?

Oui ça me permet de partager des choses, au lieu de les garder pour moi.

D : Tu parlais de cette vidéo sur Bernard Tapie. Quels autres projets tu as sur la chaîne, d'autres sujets que tu pourrais présenter brièvement pour conclure ?

Yann : Oui bien sûr ! Actuellement, un des projets que j'ai démarré c'est une série de vidéos sur l'élection présidentielle américaine. J'en ai une première sur le fait que les médias et les sondages avaient participé à l'élection de Donald Trump plus qu'ils ne le souhaitaient. J'ai aussi deux autres vidéos qui sont prévues sur ces mêmes sujets mais avec l'arrivée des partiels, évidemment... ça a été ralenti. Au-delà de ça, je cherche à conclure des partenariats avec des chaînes Youtube sur Toulouse. Ce ne serait pas me limiter à un domaine culturel pour gagner en visibilité. On verra ce que le futur donnera.

D : Youtubeurs et Youtubeuses de Toulouse entendez-nous bien, nous avons un partenaire fiable et solide avec pleins de projets. N'hésitez pas à contacter Yann ! Merci à toi Yann pour nous avoir accordé de ton temps de si bon matin.

Yann : Merci au Décodé.

ENTREVUE AVEC AÏCHA THIAM:

CHEF DE SIMULATION ENTREPRENEURIALE

D : Le Décodé : Ton équipe et toi êtes actuellement en train de réaliser un projet de simulation de création d'entreprise. On le rappelle, votre projet consiste en la création d'un restaurant Végan. Dis m'en plus.

Aïcha : Ça a commencé le jour de la rentrée pour moi et du coup, une réunion professionnelle s'est tenue avec la chargée d'insertion professionnelle de l'IEP. Elle est venue nous voir et nous a dit qu'il y aurait la première table ronde de l'année avec les Entrepreneuriales. Ça m'a tout de suite intéressé. Je suis allée sur le site des Entrepreneuriales un mois plus tard. Des annonces apparaissent et on a deux possibilités : soit proposer son projet de création d'entreprise soit proposer des compétences aux projets des candidats. J'avais déjà une idée, mais j'hésitais.

D : Qu'est-ce qui t'a fait hésiter ? Tu souhaitais te diriger dans le monde de l'entrepreneuriat ou bien c'était pour le CV et l'expérience ?

Aïcha : Ce qui me ferait hésiter c'est mon parcours : j'ai suivi un cursus littéraire avant de m'orienter dans les sciences sociales. Oui mon but c'était d'avoir une expérience professionnelle pour plus tard. Seulement, diriger une équipe c'était quelque chose qui me faisait peur. En même temps, c'était un challenge que je voulais relever.

D : Tes études t'ont-elles facilité la tâche ?

Aïcha : Le projet doit correspondre à l'entrepreneur et il ne faut pas se cloisonner à ce qu'on a fait comme type d'études parce qu'au final, il y a plein de choses utiles dans notre vie de tous les jours. Il ne faut pas hésiter à puiser dans ses propres compétences.

D : L'université vous apporte une aide ?

Aïcha : Le programme est gratuit et en ce qui con-

cerne l'université, nous ne recevons pas d'aides particulières. C'est un programme où on est assez bien suivis; on a un coach et un parrain. Notre parrain est consultant auprès d'entreprises en difficulté et il apporte son aide à des entrepreneurs, c'est son travail. Il nous le fait gratuitement dans le cadre des Entrepreneuriales et c'est une chance à saisir.

D : En tant que chef de projet, est-ce que tu as dû toi-même recruter les membres de ton équipe ?

Aïcha : Le recrutement a été une étape difficile et ça a allongé le départ du projet. J'ai malheureusement raté une soirée Speed dating dans le programme des Entrepreneuriales. Beaucoup de groupes se sont formés là-bas et pour recruter par la suite ça a été un peu difficile. C'est une source de pression à ne pas négliger, il faut être organisé, surtout en tant que chef de projet.

D : Et avec les membres de ton équipe, quelles sont vos relations ?

Aïcha : Ce n'est pas toujours évident. Les quatre membres sont de filières différentes et on ne se connaissait pas tous avant. L'équipe s'est faite au fur et à mesure et on essaie de faire les choses au mieux. Aussi, les choses se font en autonomie et on ne se voit donc pas toujours toutes les quatre. De manière générale on s'accorde mais sur des points plus précis des désaccords peuvent parfois apparaître. Ça force à être vraiment clair dans sa communication.

D : C'est facile de séparer la sphère amicale de la sphère professionnelle dans ce cadre-ci ?

Aïcha : Au final ça s'est plutôt bien fait, ce n'était pas des personnes que je voyais si souvent que ça. Je ne vois pas forcément de difficultés à ce niveau là. On a pas beaucoup de temps et quand on se voit pour le projet, on y travaille sérieuse-

ment.

D : Il n'y a donc pas de hiérarchie précise ? Tu es chef de projet mais pas au-dessus des autres ?

Aïcha : Oui effectivement, je vois plutôt ça comme des responsabilités pour essayer de coordonner. Tout le monde peut parler quand il veut, proposer des idées.

D : Qu'est-ce que le « végan » ? Pourquoi cette idée entrepreneuriale ?

Aïcha : Il y a vraiment une connotation négative avec ce terme. Je suis devenue végan il y a à peu près un an et à Toulouse je trouvais qu'il n'y avait pas grand chose pour les végans. Il y a peu de restaurant. Le véganisme c'est un mode de vie. Il y a plusieurs degrés de végan: certains ne portent pas de cuir par exemple. Je suis personnellement Végan depuis peu, je ne vois pas ça comme une religion pour autant.

D : Vous êtes tous végétariens dans ton équipe ?

Aïcha : Non je suis la seule. Du coup, ça aussi ça a été une difficulté. Parfois le Végan est associé à une mauvaise image et je ne savais pas si les gens allaient être attirés par le projet....

D : Vous avez fait une étude de marché ?

Aïcha : On en fait une actuellement ! On a d'abord fait passer un questionnaire. On a eu presque 480 réponses au questionnaire. Au niveau du retour le constat est varié: très positif comme très négatif. Beaucoup de gens nous demandent la date d'ouverture du restaurant (rires). Ça fait plaisir et ça donne presque envie de concrétiser le projet.

D : Est-ce que tu recommanderais ce genre d'expérience dans l'entrepreneuriat ?

Aïcha : Oui tout à fait ! Je pense que c'est une bonne expérience, qu'on souhaite ouvrir son entreprise ou non. Rien que maintenant lorsque je cherche des stages, ça m'aide !

D : Merci beaucoup Aïcha !

Aïcha : Merci au Décodé surtout !

AFFAIRE FILLON, LE DEBAT PREND DE LA PRODONFEUR

Mais qu'ouïs-je ?
Qu'entend-je ? Des
souples consternés
à l'idée de subir un énième
article concernant cet ignoble
traître de l'élite catholique ?
Oui mais non. Il est ici ques-
tion, non pas d'un article sur
ce paria de François Fillon,
mais plutôt sur les - nom-
breux - articles qui déferlent
à ce sujet.

Et il faut avouer que si un pilori pouvait être virtuel, on y verrait parfaitement un François Fillon, ligoté à la manière de l'héroïne de *Fifty Shades Darker*. Depuis quelques semaines, il n'est en effet plus possible de survivre une journée sans qu'un "journaliste", à l'allocution impeccable et aux mots "prudents", ne vous fasse un rapport sur les derniers faits et gestes du second François le plus détesté du pays.

Car le droit à l'information est important ! À tel point qu'il semble justifier ce gavage intensif d'images de sexagénaire aux sourcils broussailleux et de son épouse. L'événement semble s'y incroyablement qu'il occulte complètement les autres informations.

Ainsi, c'est à peine si on évoquait le décès de Jean-Luc Mélenchon et son meeting posthume à Lyon aux côtés de Léon Trosky et Michael Jackson. Un spectacle pour les camarades de tout âge.

On répondra qu'il vaut mieux trop d'information que pas assez mais est-ce bien vrai ? Il semble effectivement que l'ensemble de la presse française, inquiétée par ce mot bien vulgaire "d'emploi fictif", ait décidé que, contrairement à Pénélope, eux ils travaillent ! Une manière de lui rire au nez à elle et à ses deux pauvres articles pour la revue *Des Deux mondes*. Seul problème, l'apport quantitatif d'articles à ce sujet se fait au détriment de leur qualité, voire de leur légalité même.

En effet, si vous plongez dans la littérature fournie de ces articles, vous y découvrirez un monde où la présomption d'innocence est aussi malmenée que le chat de Schrödinger. Enfermée dans une boîte, elle est là et à la fois ailleurs, vivante et morte simultanément. Bienvenu dans un monde où le mot "préssumé" suffira à justifier de toutes les tournures de phrase. On se souvient du célèbre : "François Fillon, ce sale voleur présumé" ou la déjà culte "présumée fin de carrière de ce probable escroc". L'arbitre valide.

Il n'y a pas hors-jeu. Heureusement, et pour rendre à Brutus ce qu'il lui appartient, la défense du candidat à l'élection se montre à la hauteur.

Son avocat, Antonin Lévy, a purement et simplement demandé au parquet national financier de se dessaisir. Une manière élégante de dire : "circulez Il n'y rien à voir". Et aussi, une façon tacite d'accepter la défaite à la mi-temps mais sans s'attirer les foudres du public qui a pourtant payé pour voir ça.

Une manière élégante de dire : "circulez Il n'y rien à voir". Et aussi, une façon tacite d'accepter la défaite à la mi-temps mais sans s'attirer les foudres du public qui a pourtant payé pour voir ça.

Et il ne s'agit pas du seul fait divers responsable de la maltraitance actuelle de la présomption d'innocence. Une mal-

Et il ne s'agit pas du seul fait divers responsable de la maltraitance actuelle de la présomption d'innocence. Une maltraitance pouvant mesurer jusqu'à 10 centimètres et bien pratique dès lors qu'il s'agit de fissurer la société.

traissance pouvant mesurer jusqu'à 10 centimètres et bien pratique dès lors qu'il s'agit de fissurer la société. Oui, entre l'affaire Fillon et l'agression de Théo, l'actualité semble avoir un objectif récurrent : toucher le fond. Et

si le rapport de l'IGPN semble privilégier la thèse de la blessure involontaire, on se demande son utilité. À l'image de l'affaire Fillon, pas un habitant du pays ne s'est pas déjà fait un avis sur ces actualités qui sont autant de divisions dramatiques entre voisins et proches. Alors doit-on conclure que les médias sont les méchants de cette histoire ? N'est-ce pas plutôt aux personnes sous les projecteurs d'assumer leur manque de responsabilité ? Ou alors n'est-ce pas à nous, consommateurs d'information, de cesser d'exulter quand on nous parle de Fillon et de viol ? Parce que bien juger, n'est-ce pas juger lentement ?

Jean-Michel Polémique

Horoscope

Préambule : Après la dinde, les chocolats, la buche, encore les chocolats, les apéros, le champagne, les galettes à n'en plus finir, et les crêpes, enfin un mois qui sera culinairement sans risques. Le problème c'est qu'on va se faire chier.



Bélier

Allez, on se motive pour les candidatures de stage, vous êtes plutôt médiocre mais sur un malentendu ça peut marcher. Doit-on mettre sa photo sur son CV ? Vous n'y pensez pas j'espère ? Le but est de mettre toutes les chances de votre côté, hein.



Taureau

Allez voir ailleurs si j'y suis ça vaudra toujours mieux.



Gémeaux

Votre semestre se passe à merveille, vous avez Vous feriez un bon sujet de thèse : « l'échec dans les études droit au début du XXIe siècle comme conséquence d'une consanguinité persistante dans les territoires isolés du sud toulousain ».



Cancer

Réorientez-vous sans attendre, avant de faire plus de dégâts.



Lion

Amour : vous filez la parfaite romance avec votre partenaire qui ne peut plus se passer de vous. Un délice bien mérité après une longue période sentimentalement chaotique. Veillez tout de même à ne pas trop en faire en étalant votre bonheur, on a vite fait d'être cocu de nos jours.



Vierge

Côté drague, reprenez-vous en main. Avec votre air mièvre et votre filet de bave au coin de la bouche, on dirait un militant de l'UNI se pâmant devant un discours de François Fillon. Pourquoi ne pas plutôt envisager de rentrer dans les ordres ?

Balance

Vous faites l'objet de la charade du mois les Balances, laquelle a pour finalité de révéler une expression qui vous qualifie globalement bien. Elle est un peu longue, mais c'est pour voir si vous faites mieux que les Poissons. Mon premier est le passé simple de « fait » ; mon deuxième abrite les oiseaux ; mon troisième est le début d'un cri terroriste ; mon quatrième est une paix anglo-saxonne. Allez, sans rancunes ?



Scorpion

Travail : il ne fait aucun doute que le vôtre à l'université est purement fictif. Prenons le bon côté des choses, ça reste légal et aucun parquet financier ne risque de vous tomber dessus.



Sagittaire

Argent : n'écoutez pas les sombres idiots qui vous disent qu'il ne fait pas le bonheur. Comme on dit, il est beaucoup plus confortable de pleurer dans une Porsche que sur une bicyclette.



Capricorne

À la fac, vous êtes un peu comme Mélanie Trump : on ne sait pas trop comment vous êtes arrivé(e) là, mais bon, ça fait toujours joli dans le décor.



Verseau

Travail : le semestre a débuté avec brio. Quel est votre secret (à par l'influence de Vénus bien sûr) ? Accordez-vous un peu de repos, c'est bien mérité. Profitez-en pour vous attaquer à ces vilains problèmes de peau.



Poisson

Vous êtes définitivement trop limités, m'a-t-on rapporté, pour avoir deviné la charade du mois dernier. J'ai donc décidé de me montrer on ne peut plus clair : vous êtes des brêles les Poissons.



ROTARACT RUNWAY

Défilé caritatif de jeunes créateurs
toulousains

25 Mars 2017

Hôtel-Dieu

2 Rue Viguerie, 31300 Toulouse

A partir de 19h

Tarif normal : 20€

Etudiants : 12€

Billets en vente sur : <http://bit.ly/RotaractRunway>

Contact : rotaractrunway@gmail.com



ATELIER 2B

